

Jusqu'à 20 ans d'attente dans le secteur adultes

Photo archives - L

Les enfants ne sont pas les seuls à manquer de places dans les structures adaptées. Les adultes sont aussi concernés.

Selon le président de l'Adapéi, Pascal Coroller, 400 familles d'enfants et adultes atteints d'un handicap mental attendent une place. « *L'urgence, c'est la création de MAS (maisons d'accueil spécialisé) qui hébergent les personnes vieillissantes* ». Si les enfants ne peuvent être scolarisés en IME, c'est parce que ces derniers accueillent des personnes de plus de 20 ans qui devraient être placés en secteur adultes. Mais « *depuis l'amendement Creton, la prise en charge des plus de 20 ans est prolongée en IME si aucune place en secteur adulte n'est disponible.* »

50 familles sur liste d'attente

En Sarthe, « *environ 80 adultes bénéficient de cet amendement. S'ils étaient accueillis dans d'autres structures, cela permettrait à 80 enfants d'être scolarisés à la rentrée.* » Sauf que ces établissements sont également sous tension. Pour les seules MAS, « *50 familles sont en liste d'attente en Sarthe. Les derniers inscrits ont l'espoir d'avoir une place dans... 20 ans !* »

Là encore, la seule solution reste la cellule familiale. « *Les parents n'ont*



Pascal Coroller mène de front la recherche de places pour enfants et adultes.

plus de vie sociale. Ils ne partent jamais en vacances, ne vont ni au cinéma ni au restaurant, et se coupent souvent de leurs amis car s'occuper d'un adulte

handicapé nécessite beaucoup de temps et d'énergie. Et ces parents, eux aussi, vieillissent et se fatiguent. Tout devient plus difficile, comme porter

leur enfant devenu adulte, l'aider, le soigner, l'habiller... ».